

Sujet : [INTERNET] Projet Parc éolien des Champeaux

De : >

Date : 24/06/2023 à 17:31

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Il existe bon nombre de points qui retiennent mon attention, mais je ne vais ici en sauvegarder que quelques-uns des plus significatifs.

Les intervenants en salle de mairie avaient certifié la hauteur maximale des éoliennes à venir et pourtant annoncé une plus grande lors d'une deuxième entrevue... parole non tenue !!! Ou Mensonge éhonté ??? L'argument invoqué pour la rehausse des éoliennes était la protection (???)

des chauves-souris qui ne volent que la nuit et qui possèdent un radar leur permettant d'éviter les objets et les collisions avec leurs congénères [les chocs entre chauves-souris sont plutôt rares !!!] Les

chauves-souris seraient le réservoir de nombreuses maladies mortelles pour l'Homme. Malgré tout,

elles pourraient bien contenir la clé pour lutter contre le vieillissement, les maladies cardiaques et l'arthrite et même combattre le Covid ?????...sauf que ...elles sont des réservoirs naturels à virus.

Elles

en hébergent au total 150 différents, dont ceux de la rage, de la maladie à virus Ebola ou du SRAS. La

transmission du SARS-CoV-2, virus de la pandémie de la COVID-19, à partir d'une source animale

Que dire de la protection des habitants du premier étage d'un immeuble, si cela se fait au détriment des habitants des étages supérieurs? inférieurs??? ou voisins ?

Des gens sont mandatés pour recenser les cadavres des oiseaux aux abords des éoliennes et ceci n'apparaît nulle part ??? Observateur attentif du passage migratoire des grues chaque année, j'ai constaté que leurs errements à l'approche des éoliennes sont plus que significatifs de la gêne occasionnée dans leurs repérages du chemin à suivre. Aucun doute que ces errements répétés nuisent aux plus faibles.

Sous prétexte (erronés ?, abbaye ?, église ?, moulin des roches ?, chèvrieuse ?, lieux de promenades dominicale ?) que le village ne possède pas de patrimoine suffisant à protéger des entreprises s'autoriseraient à pourrir le paysage ??

Sur trois côtés le paysage est déjà avili, est-il nécessaire ou utile de pourrir le quatrième en ne laissant plus aucune vue naturelle et apaisante aux citoyens ??? QUI serait capable d'aller bâtir sa

maison et élever ses enfants dans une CAGE D'EOLIENNES sans en subir l'oppression ???

En considération de cela, JE SUIS TOTALEMENT CONTRE UNE NOUVELLE IMPLANTATION D'EOLIENNES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE!!!!

P.S : d'autres évoqueront sûrement le comment du recyclage des éoliennes... enfin si recyclage il y a !!! ainsi que leurs réelles productivités utiles. S'il vous plaît, n'inscrivons pas nos noms comme responsables du saccage de la planète que nous laissons en héritage !!

Respectueusement, citoyen du monde . -
reposte-

51120 Nesle-la